



« Les rencontres de **VIGIE** » troisième édition

Les conflits d'intérêts dans la fonction publique.

Une nouvelle approche déontologique.

Programme de l'après-midi du mardi 13 novembre 2018

- **14h00 : Accueil des participants**
- **14h10 : Ouverture des troisièmes « Rencontres de VIGIE » par la directrice générale adjointe de l'administration et de la fonction publique. Mme Carine Soulay**
- **14h15-14h45 : Présentation du sujet par un intervenant de haut niveau.**

Intervention de **M Christian Vigouroux**, président adjoint de la section sociale du Conseil d'État

- **14h45-15h50 : Table ronde n° 1 - Le renforcement des règles déontologiques pour prévenir les conflits d'intérêts dans la fonction publique.**
 - Présentation des règles déontologiques de prévention des conflits d'intérêts par **M. Michael Chaussard**, chef du bureau du statut général, de la diffusion du droit et du dialogue social (5 à 8 minutes) ;
 - Les obligations déclaratives : déclaration d'intérêts et déclaration de situation patrimoniale auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) par **Mme Anne de Moussac**, HATVP (8 à 10 minutes) ;
 - La saisine de la commission de déontologie en cas d'activités libérales ou d'activités dans le secteur privé par **M. Roland Peylet**, président de la commission de déontologie de la fonction publique (8 à 10 minutes) ;
 - La mise en place des référents déontologiques dans les administrations des trois versants de la fonction publique, par **M. Marc-Olivier Baruch**, référent déontologue du ministère de la culture (8 à 10 minutes) ;

Temps de questions / réponses avec la salle (25 minutes).

- **Pause (10/15 minutes)**

- **16h05-17h00 : Table ronde n°2 - Le traitement des conflits d'intérêts au travers de la nouvelle procédure de signalement des alertes et son implantation dans la culture administrative**

- Rappel du cadre juridique de la procédure de signalement dans la fonction publique *par Mme Caroline Lemasson-Gerner, adjointe au chef du bureau du statut général, de la diffusion du droit et du dialogue social (5 minutes) ;*
- L'expérience du Défenseur des Droits en matière d'alerte, *par Mme Christine Jouhannaud, directrice de la protection des droits, affaires publiques (10 minutes) ;*
- Le rôle de contrôle de l'Agence française anticorruption (AFA) en matière de procédure d'alerte, *par M. Renaud Jaune, Sous-directeur du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales de l'AFA (10 minutes) ;*
- La formation à une nouvelle culture déontologique : l'exemple de la fonction publique territoriale *par Mme Gwenaëlle Juan, directrice de projet sur le sens de l'action publique et Référente déontologue au CNFPT et M. Fabrice Collinet, directeur juridique de la Région Grand Est (10-15 minutes).*

Temps de questions / réponses avec la salle (25 minutes)

- **17h00 à 18h00 : Actualité jurisprudentielle du droit de la fonction publique de l'année 2017-2018**

Par M. Mattias Guyomar, conseiller d'État-40 minutes)

Temps de questions / réponses avec la salle (20 minutes)

Clôture du colloque par **M. Xavier Maire**, sous-directeur de la synthèse statutaire, de la gouvernance et des partenariats à la direction générale de l'administration et de la fonction publique.
